

Jeunesse et Sports

REF : DJS2016009

Signataire : CS/NS

Séance du Conseil Municipal du 17/11/2016

RAPPORTEUR : Féthi CHOUDER

OBJET : Attribution d'une aide financière dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets des Jeunes (A.P.J.),

EXPOSE :

Le principe du dispositif d'Aides aux projets des jeunes (A.P.J) est d'accompagner les jeunes de la ville âgés de 18 à 25 ans dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen.

Dans ce cadre, ce dispositif accorde aux jeunes une aide financière et intervient en complémentarité des autres sources de financement.

L'équipe du service jeunesse en charge du dispositif d'Aide aux Projets organise toute la phase d'instruction et d'examen du projet devant répondre aux critères fixés par délibération du 17 septembre 2015. Chaque jeune présente son projet à la commission composée de l'adjoint au maire à la Jeunesse, de l'adjoint au maire à l'insertion professionnelle, du responsable du service jeunesse, du coordinateur du Point Information Jeunesse, de la chargée de mission jeunesse (CLJA), du directeur de l'OMJA, du directeur de la Mission Locale, du directeur de la Citoyenneté et du Développement Local, des déléguées du Préfet et de la chargée de mission référente du dispositif.

A l'issue de la commission, le jeune recevra en mains propres une convocation pour participer à la journée « citoyenne » organisée par le Conseil Local des Jeunes. Il lui sera également proposé d'assister au Conseil Municipal qui délibèrera sur le dispositif d'Aides aux Projets des Jeunes.

80 dossiers ont été retirés pour 45 de déposés et 37 ont été validés.

Lors de la dernière commission, nous notons une diversité des projets présentés constituant ainsi un panel représentatif des besoins d'aide des jeunes de la ville.

Il est à relever que pour deux des dossiers retenus en délibération du 23 juin 2016, les montants de l'aide attribuée à Jessie DIASI-KADI représentant 300 € et, à Charles EDOKO représentant 350 €, n'ont pas été soldés. Pour la première, celle-ci ayant présenté un nouveau projet non validé en commission et le second pour défaut de présentation de justificatif de la réalisation du projet. La somme de ces deux montants a été réintégré dans le budget de cette dernière commission de sorte que les crédits soient de nouveaux disponibles pour attribution.

Le budget alloué au dispositif d'aide aux projets des jeunes pour cette commission est de 13 150 euros (12500 € + 650 €).

Après acceptation du projet par la commission, une convention sera signée entre la commune et le jeune stipulant les engagements de chacune des parties.

L'objet de la présente délibération est de procéder à l'attribution nominative des aides financières validées lors de la commission du 05 Octobre 2016.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution des aides financières dont les montants, les bénéficiaires et l'objet, figurent en annexe de la délibération.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 17 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 Novembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria. Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme TLILI Leïla
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. GARNIER Daniel
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2016009

Signataire : CS/NS

OBJET :Attribution d'une aide financière dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets des Jeunes (A.P.J.),

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire ;

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 206 du 17 septembre 2015 relative à l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes à compter du 1^{er} octobre 2015 ;

Vu la délibération du 23 juin 2016 portant attribution d'aides dans le cadre du dispositif d'Aide aux Jeunes Albertivillariens(nes), sur l'avis favorable de la commission d'attribution ;

Vu les demandes de soutien dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets formulées par les jeunes Albertivillariens(nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 05 octobre 2016 ;

Vu le budget communal ;

Considérant que la commune à la volonté, par l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets, d'accompagner les jeunes de la ville dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen ;

Considérant le besoin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté par leur participation à la journée citoyenne organisée par le Conseil Local des Jeunes et au conseil municipal qui délibérera sur le dispositif d'aide aux projets ;

Considérant que les aides financières attribuées dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet,

Considérant que deux jeunes dont les projets avaient été retenus au titre de la délibération susvisée du 23 juin 2016 n'ont pas donné de suite à leur projet de sorte que les crédits n'ont pas été consommés et sont de nouveau disponibles pour attribution ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DIT QUE les aides financières dont les critères d'accès et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 17 septembre 2015 sont respectivement attribuées aux jeunes albertvillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-après.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
ALLAM Hanafi	BAFA	130,00 €
AQECHACH Ahmed	Permis B	300,00 €
BARFLEUR Elsa	Préparation concours d'infirmière	770,00 €
BOUCHOUR Ikrame	Permis B	340,00 €
BOUKABOUS Sarah	BAFA	130,00 €
BOUMEDIENE Alia Sana	Préparation concours de médecine	700,00 €
BOUMEDIENE Amin	Formation d'ingénieur Informatique	700,00 €
CAMARA Fatouma	BAFA	130,00 €
DESULME Mackentosh	Permis B	340,00 €
ESSOAH Atangana-Kévin	Permis B	340,00 €
HEMMAR Yanis	BAFA	150,00 €
KEMALA Ahmed	Permis B	340,00 €
KILA Japhet	Formation Ecole de Management	800,00 €
LAKHLIFI Mohamed	Formation CNAM	380,00 €
MADI Farah	BAFA	130,00 €
MAIZAT Salah	BAFA	130,00 €
MEDJOUTI Brahim	Permis B	340,00 €
MEHALLEL Zinedine	BTS BIO Analyses et Contrôles	700,00 €
MICHEL Nadia	Permis B	300,00 €
MOUSSAOUI Smahène	BAFA	130,00 €
PASQUIER Mallaury	BAFA	130,00 €
SALLEM Linda	BAFA	130,00 €
SIGER Maud	Formation BPJEPS	700,00 €
SIMIONECK Jenny	BAFA	130,00 €
SEMEOS Jennifer-Sophie	Permis B	340,00 €
SISSOKO Hawa	BAFA	130,00 €
SOUHROU Reda	BAFA	130,00 €
SYLLA Fatoumata	BAFA	130,00 €
SYLLA Mamadou	Préparation concours de médecine	700,00 €
TAGUERCIFT Sofiane	Permis B	300,00 €
THIAM Bocar	Permis B	340,00 €
THURAIAPPAH Ruksshaan	Préparation concours de médecine	800,00 €
TOUATI Massinissa	BAFA	130,00 €
TRAWALLY Hawa	Permis B	340,00 €
YAFFA Ousséni	Permis B	300,00 €
YAHIAOUI Sofia	BTS Notariat	800,00 €
ZELE Jennifer	Permis B	340,00 €
Nombre de jeunes 37 Nombre de dossiers 37		13150.00 €

AUTORISE la Maire à signer les conventions de partenariat du dispositif d'Aide aux Projets entre la commune et les jeunes.

DIT QUE les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

service	chapitre	article	fonction	code action	dispositif
403	67	6714	422	PIJ	AIDE AUX PROJETS

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 18/11/2016

Publié le : 18/11/2016

Certifié exécutoire le : 18/11/2016

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG

